

A partir du 22 Février 2021 à Grignan, déplacez-vous une seule fois et déposez l'ensemble de vos déchets ménagers quand vous le souhaitez.



La collecte des bacs d'ordures ménagères résiduelles (bacs gris et/ou vert foncé) sur la commune et des sacs déposés dans les rues du village, se termine. A compter du 22 Février 2021, merci de déposer vos déchets sur l'un des points d'apport volontaire créés sur la commune de Grignan.

Création de points d'apport volontaire sur la commune avec l'ensemble des flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables, papiers et verre).

Les types de contenants à utiliser sont les suivants :



Conteneur enterré



Conteneur semi-enterré



Colonne aérienne

Colonne aérienne pour les cartons épais (bruns et blancs) :



Les lieux de collecte des déchets avec l'ensemble des flux (ordures ménagères, emballages recyclables, papiers et verre) :

Le parking de l'école Emile Loubet (1), la Route des Lièvres (2), la Grande Tuilière (3), derrière le cimetière (4), le parking de La Chalerne (5), le parking du stade de football (+ colonne cartons épais) (6)

Les lieux de collecte des déchets avec les ordures ménagères et les emballages recyclables : La ZA Nord (7), le Hameau de Bayonne (8)

Lieu de collecte de l'ensemble des déchets (sauf ordures ménagères) : La déchèterie (9)

Les déchets jetés dans un conteneur Ordures Ménagères résiduelles sont à ce jour enfouis au centre d'enfouissement de COVED (Roussas) et ne font l'objet d'aucun tri.

Il est donc nécessaire de faire le tri sélectif (verre, papiers, emballages divers), de déposer les déchets en déchèterie (cartons, bois, ferraille, déchets verts, encombrants, gravats, huiles, déchets électriques et électroniques, déchets spéciaux...) car tous ces déchets sont triés et la plupart peuvent faire l'objet d'un recyclage et d'une valorisation. Toutes ces matières premières collectées sont donc réutilisées.

Tout ce qui est déposé dans les ordures ménagères résiduelles est perdu.

Coûts prévisionnels 2021 : ↪ 1 tonne d'ordures ménagères collectée, transportée et traitée coûte 253 € (*collecte en apport volontaire*)

↪ 1 tonne de verre collectée (au bon endroit, c'est-à-dire dans la colonne verre), transportée et traitée coûte 15€

**MERCI DE JETER VOS DECHETS AU BON ENDROIT !**

Communauté de Communes

Enclave des Papes - Pays de Grignan

17A rue de Tourville ; 84600 VALREAS

Tél : 04 90 35 01 52 ; Email : environnement@cceppg.fr

